Deux ou trois choses à propos du curé de Saint Louis en l'isle
Jean-Thomas Aubry.

I
Tissu des relations entre Pierre Poivre et l'abbé Jean-Thomas Aubry.

Lors de la transcription de la correspondance de Pierre Poivre avec Jean-Marie Galles[1], plusieurs problèmes d'identification des personnes nommées se sont posés. La première question était de savoir qui était ce monsieur Galles, interrogation à laquelle nous avons pu répondre par une petite notice biographique. Un autre cas justifiait quelques recherches : le curé de St-Louis en l'Isle qui est fréquemment désigné lors des formules amicales qui viennent clore les lettres, sous les termes *curé de Saint-Louis*, et rarement le *curé de Saint-Louis en l'Isle*, sans que jamais son patronyme n'apparaisse, et sans que l'on comprenne la nature des liens unissant Poivre, Galles et ce curé. Evidemment nous ne pouvions pas en rester là.

De juin 1777 à septembre 1784, ce ne sont pas moins de 21 lettres où l'on trouve des formules comme : *Mille amitiés, mille compliments et amitiés, mille tendres compliments*, ou encore : *Mes sincères et respectueux compliments*. Et bien souvent : *Donnez-moi des nouvelles*, ou : *ne m'oubliez-pas auprès de*. Et le curé de Saint-Louis en l'Isle est qualifié de *cher, vénérable* ou *respectable*. Cependant quelques-unes de ces lettres nous en apprennent un peu plus :

- *Je suis très inquiet sur la santé du vénérable curé de St Louis dans l'Isle, mon cher et bon ami. J'ai eu le plaisir de lui écrire à l'occasion de la nouvelle année, je n'ai point encore de ses nouvelles, je crains pour lui quelque attaque de goutte. Faites-moi l'amitié de m'apprendre comment il se porte.* (25 janvier 1783).
- *Mille amitiés je vous prie à mon cher et respectable ami Monsieur le curé de St Louis. Si j'étais à Paris, je serais bien de la partie que vous avez faite d'aller manger sa soupe.* (19 avril 1783).
- *Je suis enchanté de la santé de M. le curé de St Louis. Je désire qu'il en jouisse longtemps, je lui suis depuis longtemps très tendrement attaché.* (12 juin 1783).
- *Ne m'oubliez pas auprès de mon bon ami le vénérable pasteur de St Louis dans l'île. Assurez le bien de tout mon attachement et de la part que j'ai prise à sa maladie.* (12 mai 1784)
- *Je suis bien affligé de la perte du bon abbé de Mably que vous m'avez annoncée et surtout de celle de mon bon ami le respectable curé de St Louis.* (24 mai 1785).

Une des très rares lettres que nous connaissions adressées par Galles à son ami Céré mentionne notre curé anonyme : *J'avais flatté le digne pasteur des brebis de l'Isle St Louis de lui en donner[des épices], c'est un grand naturaliste ami intime de M. Poivre et le mien, c'est un homme respectable, bon patriote et zélé défenseur des épiceries, il a pris fait et cause pour vous, même jusqu'en Sorbonne à un Prima mensis où il guerroya vivement contre le duc d'Aiguillon qui, protecteur de sa créature le Chevalier Desroches, affirmait qu'il n'y aurait jamais d'épiceries dans nos colonies*.[2] (30 novembre 1777).

[1] Voir notre transcription : *Archives d'Angers : lettres à Galles*.

[2] Lettres du Jardin de l'Isle de France, vol.2, f°228. Reproduite par M. Ly-Tio-Fane in *The triumph of Jean Nicolas Céré*, p.135

Ces données suffisaient à identifier l'abbé Aubry, alors curé de la paroisse Saint-Louis en l'Isle, après avoir été longtemps vicaire de St Eustache, et de là, nous découvrions le possesseur d'un des plus célèbres cabinets d'histoire naturelle de la capitale, cabinet particulièrement remarqué pour sa collection d'oiseaux. En effet, pas une notice sur les cabinets de curiosité ou d'histoire naturelle de cette époque ne le passe sous silence.

Parmi ces descriptions, voici la plus précise : « *M. Aubry, curé de St Louis dans l'île, ancien vicaire de St Eustache, a formé depuis long temps un cabinet d'histoire naturelle qui devient considérable par la quantité des animaux fort rares conservés parfaitement à sec dans leur peau et plumages, perchés et dressés sur leur pied : il n'y a de postiche que les yeux qui sont d'émail ; ils sont placés dans des armoires bien fermées de vitrages mastiqués. On voit parmi les quadrupèdes le castor, le porc-épic de la baie d'Hudson, un faon des Indes, la genette, le vison, le pékan, le tamarin, etc. Beaucoup d'oiseaux, au nombre d'environ quatre à cinq cents, on y remarque le canard d'été de la Caroline, le rhinocéros que Vormius appelle topau, le courlis du Brésil, le roi des oiseaux de Paradis, le coucou des Indes, l'aigle adoré des Malabares ; les cardinaux, les colibris y sont en quantité, et tous nos oiseaux de France, les plus riches en couleur et les plus singuliers pour la figure. Les insectes sont en assez grand nombre : des papillons rares, des mouches tant étrangères que nos climats. Les coquilles se multiplient infiniment par les soins de ce naturaliste, aussi habile que curieux, et par le plaisir que beaucoup d'amateurs se sont fait d'enrichir sa belle collection.* »[1]

*

Si les affaires ecclésiastiques étaient l'objet d'un intérêt partagé par Poivre, Galles et l'abbé Aubry, ce sont beaucoup plus évidemment les sciences naturelles qui les rapprochaient ; et concernant Poivre et l'abbé, ils partageaient cette passion depuis longtemps ; cela remontait au temps où Poivre voyageait en Extrême-Orient pour la Compagnie des Indes. Il avait alors fait parvenir à l'abbé Aubry des dépouilles animales, des oiseaux pour l'essentiel, qui siégèrent dans son cabinet, témoins de leur amitié.[2]

Plus tard, quand Poivre fut intendant à l'Isle de France, il continua à correspondre avec l'abbé Aubry, et à lui faire parvenir des spécimens pour ses collections comme en témoigne sa correspondance. Ainsi en 1768, Poivre écrit à Crémont, l'ordonnateur à l'île Bourbon : « Je vous prie de dire à Mademoiselle Crémont que M. le Curé de Saint Louis dans l'Isle à Paris, l'assure de son respect, et craint qu'elle n'oublie son cabinet d'histoire naturelle »[3]. Deux lettres, l'une de 1770, l'autre de 1772, permettent de constater que l'abbé fut un des tout premiers à qui Poivre annonça le retour des deux fructueuses expéditions aux Moluques. (Lettres annexées ci-dessous).

*

L'abbé Aubry n'est pas le seul dont les collections animales s'enrichirent des envois de Poivre. Le premier à en bénéficier fut Réaumur[4] , surtout à partir du moment où Poivre fut nommé son correspondant à l'Académie des Sciences. Réaumur souhaitait former des collections animales immenses, et pour ce faire, il s'était attelé au problème de leur conservation. Le savoir-faire remarquable du curé de Saint-Louis ne lui avait pas échappé : il admirait son adresse tout-à-fait unique à donner un air de vie aux oiseaux empaillés, et il admirait le soin que l'abbé apportait pour conserver ses collections hors d'atteinte des ravages des insectes. Ce témoignage de Réaumur sur le curé de Saint Louis, nous le trouvons dans son traité sur la manière de conserver les oiseaux[5]. On peut lire dans le sixième mémoire : *Mes cabinets ont formé successivement trois grands maîtres dans cet art M. Herissan [Hérissant] de l'Académie des Sciences, M. L'abbé Menon qu'une mort prématurée m'a enlevé, et aux sciences qui n'auront pu lui manquer de lui devoir beaucoup, et enfin M. Brisson qui lui a succédé. Celui-ci a dû ses premières leçons dont il a su bien profiter, à M. l'abbé Aubri vicaire de St*

[1] *La conchiliologie, 3ième édition M DCC LXXX, tome 1* par Dezallier d'Argenville. Page 226. Pour d'autres mentions on suivra les références données par Edouard Lamy dans *Les cabinets d'Histoire Naturelle en France au XVIII siècle et le cabinet du Roi*, et l'ouvrage d'Yves Laissus : *La curiosité scientifique au XVIII siècle*.

[2] Voir notre étude *Poivre, Réaumur et le Ch. Turgot*.

[3] Base docu=> 9 août 1768 – Poivre à Crémont.

[4] Voir même étude.

[5] Voir notre transcription : *Manière de conserver les oiseaux morts avec un air de vie*.

Eustache qui travaille avec tant d'adresse et de patience à préparer les oiseaux et tire souvent un bon parti de ceux dont tout autre que lui désespérerait de pouvoir faire quelque chose. Il s'en occupe dans les heures où son ministère lui permet de prendre du délassement. Et dans le neuvième mémoire : *On pourrait absolument se passer de boîtes, et tenir les oiseaux dans des armoires. Une preuve qu'on pourrait réussir à les y conserver, c'est que M. l'abbé Aubri y conserve très bien les siens. Mais aussi les prépare-t-il avec des soins, et apporte-t-il à leur conservation des attentions dont peu de gens seraient capables* »

*

C'est justement le dernier assistant de Réaumur, Mathurin-Jacques Brisson qui apporte la preuve de l'importance et de la qualité de la collection d'oiseaux de l'abbé Aubry. Dans son œuvre majeure, son *Ornithologie*[1], Brisson a pris soin de préciser quand il le pouvait, le cabinet où se trouvait le spécimen observé. Sur les 365 oiseaux dont nous connaissons ainsi le détenteur, 111 spécimens, soit près du tiers, proviennent de la collection Aubry[2].

*

Un peu plus tard, Buffon dans son *Histoire naturelle* rend hommage à Aubry qui lui a permis d'exploiter ses collections *:* « *M. Aubry, Curé de Saint-Louis, dont tous les Savants connaissent le beau Cabinet, et qui joint à beaucoup de connaissances en Histoire Naturelle, le goût de les rendre utiles, par la communication franche et honnête de ce qu'il possède en ce genre, nous a souvent fourni des animaux nouveaux qui nous étaient inconnus* ». « *C'est à M. Aubry, Curé de Saint Louis, que nous sommes redevables de la connaissance de deux de ces animaux ; son goût et ses lumières en Histoire naturelle brillent dans son Cabinet, qui est un des plus curieux de la ville de Paris, il a bien voulu nous communiquer ses richesses toutes les fois que nous en avons eu besoin ; et ce ne sera pas ici la seule occasion que nous aurons d'en marquer notre reconnaissance*. ». Buffon est amené à citer Aubry pour des spécimens d'oiseaux qu'il reprend de l'*Ornithologie* de Brisson, mais il cite Aubry également pour des quadrupèdes, tel le tandrac : « *Nous donnons ici la figure d'un très-petit tandrac, qui a été envoyé de l'île de France par M. Poivre à M. Aubry, curé de S. Louis* ».

II
Informations glanées ici et là

Etat-civil de Jean-Thomas Aubry

Naissance : 1714
Vicaire de la paroisse St Eustache à Paris : 1739-1758.
Curé de la paroisse Saint-Louis en l'Isle à Paris : 1758-1784.
Censeur royale en théologie.
Décès : 1785

Ne pas confondre

On a plusieurs fois confondu Jean-Thomas Aubry avec des homonymes contemporains, en particulier avec l'abbé Aubry, député aux états-généraux, en 1789. Membre de l'assemblée constituante, élu évêque constitutionnel du département de la Meuse en I791.

De l'art de conserver intègre sa bibliothèque.

Plusieurs auteurs citent ce moyen qu'avait adopté l'abbé Jean-Thomas Aubry afin d'inciter ses amis à se rendre chez le libraire plutôt que de lui emprunter ses livres :

[1] *Ornithologie ou méthode concernant la division des oiseaux en ordres* ... Par M.J. Brisson - 1760 (six vol.)
[2] Voir notre étude : *Poivre, Réaumur et le Ch. Turgot*

> Un M. Aubry, curé de Paris (à Saint-Louis en l'Isle), adopta il y a quelque temps une devise qui se voyoit collée sur tous les livres de sa nombreuse bibliothèque, vendus à l'encan , en 1785 *: ite ad vendentes , et emite vobis*. Ce ne fut peut-être pas égoïsme de la part de cet honnête ecclésiastique ; car il étoit fort charitable, et légua même aux pauvres l'entier produit de sa bibliothèque ; mais il aura voulu se soustraire à l'inexactitude qui est presque autant le péché des emprunteurs de livres, que celui des emprunteurs d'argent.[1]

Au coté de Lally-Tollendal, condamné à mort et exécuté en place de grève.

C'est l'abbé Aubry qui assistât dans ses derniers moments le comte de Lally exécuté sur l'échafaud le 9 mai 1766. La terrible fin de Lally, condamné et décapité pour des raisons politiques, émut beaucoup de gens et Poivre fut très probablement de ceux-ci.

Le comte de Lally-Tollendal, commandant général aux Indes en 1758, avait dû capituler devant les Anglais qui assiégeaient Pondichéry. Libéré par les Anglais, il fut à son retour en France emprisonné, et condamné pour trahison sans pratiquement avoir été jugé. Cette affaire fit beaucoup de bruit, Voltaire fut le premier à s'en faire l'écho. Poivre qui suivait de très près les affaires de l'Indes (il y était encore l'année précédant la capitulation) semble avoir pris fait et cause pour Lally. En témoigne cette phrase prononcée par un des personnages mis en scène par Mme Poivre dans *Quatre journées à St Romain*.[2] Il parle alors de La Bourdonnais : – « Oui, mais plus heureux que mon ami Lally, il fut justifié de son vivant, et l'on n'attendit pas que la voix éloquente d'un fils, forçat de réhabiliter sa mémoire. ».

*

1 *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur*. Par Antoine Augustin Renouard - 1819 Tome IV, Page 293.

[2] Notre transcription dans « Eloges lyonnais à Pierre Poivre : Torombert et Gérando. »

III
Deux extraits de lettres de Pierre Poivre à l'abbé Aubry

Extrait d'une lettre écrite de l'Isle de France par M. Poivre qui en est l'intendant à M. l'abbé Aubry, curé de St Louis dans l'Isle à Paris.[1]

Au Port Louis Isle de France le 16 juillet 1770

Vous ne recevrez de moi qu'un mot, Monsieur et cher ami, par cette occasion. Les occupations dont je suis surchargé dans ce moment ne me permettent pas de suivre mon penchant, mais je pense que le plaisir que vous occasionnera la nouvelle agréable dont je vais vous faire part, vous dédommagera de la brièveté de cette lettre, et que votre patriotisme et votre amitié pour moi y trouveront des sujets de satisfaction.

Quatre cent jeunes plants de muscadiers vivants, environ dix mille noix muscades, ou germées ou propre à la germination, soixante et dix plants de géroflier, une caisse de baies de gérofle dont quelques-unes hors de terre, est le présent que je viens de faire à cette colonie. Voilà mon cher ami l'événement heureux que j'ai voulu que vous appreniez par moi-même. Je n'entrerai point avec vous dans le détail des opérations qui l'ont amené. Il vous suffira d'en avoir connaissance pour y prendre part. La France partagera désormais avec la Hollande le commerce des épiceries qui fait la richesse de la Compagnie des Indes de cette république. Je ne doute pas qu'ils ne fructifient entre les mains de nos colons qui, par les témoignages publics de leur joie et de leur reconnaissance, prouvent assez qu'ils sentent l'importance de l'objet.

Je renvoie à un autre moment à répondre aux lettres que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire, il suffit par celle-ci de me réjouir avec vous d'un succès si heureux, si inespéré que je reconnais évidemment devoir à la Providence ; c'est elle qui a conduit tout, c'est elle seule qu'il faut remercier.

Je finis par les assurances du sincère attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur et cher ami, votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

*

Le 16 juillet 1772, Poivre à M. l'Abbé Aubry, curé de St Louis dans l'Isle à Paris (Extrait)[2]

J'ai reçu M. et cher ami, les deux lettres que vous m'avez fait le plaisir de m'écrire par les derniers vaisseaux qui nous sont parvenus. Il y a cinq mois que j'attends mon successeur qui vient me délivrer d'un fardeau bien pesant, et qui ne peut pas désormais retarder davantage.

Je quitterai ces colonies et la place que j'y ai occupée avec d'autant plus de satisfaction et moins de regrets, que j'ai eu le bonheur d'assurer avant mon départ la possession de la culture des épiceries fines que j'avais procuré il y a deux années à ces îles. Je l'ai assurée contre tous les événements. Dès l'année dernière j'avais fait une seconde expédition aux îles Philippines et aux Moluques pour différents objets de service, et j'en avais chargé le Sr Provost, le même qui avait si bien réussi lors de la première tentative. Ce M. Provost vient d'arriver le 1e juin avec les deux bateaux de son expédition chargés de plants de gérofliers et de muscadiers de la plus belle conservation et cela par milliers. Les mêmes deux bâtiments nous ont apporté ici plus de 40 mille noix muscades germées ou propres à germer. Tout le monde n'a pas été content de ce service, mais je m'en suis réjoui comme de raison. J'ai rempli nos deux îles de plants

[1] A.N. Col C/4/27 f°9

[2] A.N. Col C/4/30 f°317

d'épiceries fines, j'en ai envoyé aux îles Seychelles qui sont sur la même ligne que celle de Banda, et je vais en envoyer une bonne provision à notre colonie de Cayenne. Je n'attends pour cet envoi que le retour de la belle saison pour doubler les mers du Cap.

Mes anciens plants et mes nouveaux sont [ou *font*] admirablement et donnent les plus belles espérances. A juger de leur état et par leur quantité du premier produit qu'on en retirera en peu d'années, je puis vous assurer que la première récolte d'épiceries fines qui se fera dans cette île, sera une cargaison entière, et une cargaison très riche. Ce sera alors que nos amis les Hollandais auront des réflexions à faire, et que nous les tiendrons par le bon endroit. Car la possession exclusive des épiceries fines est un objet bien principal de la fortune de leur république.

Si on m'avait envoyé ici des hommes moins fols et moins furieux j'y aurais attendu avec plaisir les premiers fruits de mes travaux, mais je me suis trouvé et je me trouve encore dans des circonstances qui ont exigé que je ne m'occupasse que de ma retraite. J'en ai enfin obtenu la permission, et j'en profiterai avec grand empressement à l'arrivée de mon successeur pour retourner dans mon ermitage y vivre pour moi-même et pour mes amis au nombre desquels je vous compterai toute la vie.

Je suis avec le plus sincère attachement, Monsieur et cher ami, votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

* * *